

CONVOICATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

LINEDATA SERVICES

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au Capital de 11.024.853 euros
Siège Social 19, rue d'Orléans - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
414 945 089 R.C.S. NANTERRE

Rectificatif à l'avis de convocation d'Assemblée Générale Mixte

Rectificatif à l'avis de convocation de l'assemblée générale mixte du 22 juin 2009, à 16 heures, au siège social 19, rue d'Orléans à Neuilly-sur-Seine (92200), tel que publié au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* du 18 mai 2009, bulletin n°59.

Dans le point 9 de la douzième résolution, il convient de remplacer la référence au point 8 par une référence au point 7.

Le texte de la vingt et unième résolution est modifié comme suit :

"L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des commissaires aux comptes,

décide que l'utilisation des dix huitième, dix neuvième et vingtième résolutions est soumise à un plafond global commun à ces trois résolutions (ou, le cas échéant, toutes résolutions de même nature qui pourraient succéder à ces résolutions pendant la durée de validité desdites autorisations), le nombre des actions existantes ou à émettre attribuées en vertu desdites autorisations ne pouvant ainsi pas représenter par année civile plus de 3% du capital social au jour de la présente assemblée, étant précisé que les ajustements réalisés conformément aux dispositions législatives et réglementaires afin de protéger les bénéficiaires ne seront pas pris en compte pour le calcul de ce plafond global commun de 3% du capital social."

Le reste des résolutions est sans changement.

0904196

Le Directoire.